



Internet

TOUCHÉ ET PRESQUE COULÉ

La Ministre de la Culture, Christine Albanel, qui avait annoncé la semaine dernière avoir bon espoir que son projet de loi «Création et Internet» soit examiné par le Sénat en novembre puis pas l'Assemblée Nationale «dans la foulée», est peut-être actuellement en train de revoir sa copie. Le Parlement Européen a adopté hier en première lecture l'amendement 138 de son projet «Paquet Telecom».

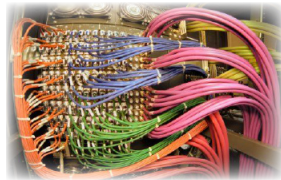
L'amendement des députés Guy Bono et Daniel Cohn-Bendit est clair, aucune autorité administrative n'est en droit d'appliquer une riposte graduée qui irait jusqu'à une suspension d'accès à Internet. Seul un tribunal judiciaire pénal pourra donc en décider.

Rappelons que le projet de madame Albanel prévoyait la création d'une Haute Autorité pour la Diffusion des Oeuvres et la Protection des droits sur Internet, qui aurait dû être en charge d'appliquer la riposte graduée et de couper la connexion Internet des pirates déclarés coupables.

Si l'amendement reste tel quel et passe en deuxième lecture, et si le Conseil Européen adopte l'amendement voté largement hier, il reviendra à l'autorité judiciaire de décider de la coupure d'Internet. Et la loi européenne prenant le dessus sur celle de ses Etats membres, la loi française devra être modifiée voir abandonnée...

Interrogé par PC Inpact quant au devenir de l'industrie du disque, l'eurodéputé Guy Bono a déclaré : «Ils doivent adapter leur économie. Ils n'ont pas su anticiper, ils doivent se poser des questions ! On est conscient que le téléchargement pose problème aux ayants droit : il faut leur apporter des solutions et nous avons fait plusieurs propositions en ce sens qu'il faudrait examiner. Pour faire simple, on n'a qu'à légaliser le téléchargement !» La licence globale n'est pas directement citée mais faute d'offre légale attractive, elle apparaît comme la solution la plus simple et peut-être même la plus équitable pour faire face à la crise que traverse l'industrie musicale...

Source : <http://www.pcinpact.com/actu/news/46239-guy-bono-riposte-graduee-amendement.htm>



Fibre Optique

ORANGE ET SFR SIGNENT EN DOUCE...

Les deux opérateurs ont signé hier un accord de coopération afin d'accélérer le déploiement de la fibre optique. Cet accord dénoncé par Free, prévoit une mutualisation du réseau «le plus près possible du logement». En ville, cela se fera à l'intérieur de l'immeuble, et dans les zones pavillonnaires, dans le domaine public.

Premier problème, cet accord est en discordance avec la loi de Modernisation de l'Economie, qui prévoit une mutualisation en dehors des immeubles. Autre problème, soulevé par Maxime Lombardini, Directeur Général de Free, des coûts de mise en place plus élevés, et un problème de gestion. Free est en effet «partisan d'une solution où l'on pose plusieurs fibres dans l'immeuble pour que chaque opérateur ait son autonomie».

Pour Free, le meilleur endroit pour mutualiser la fibre se trouve dans le Noeud de Raccordement Optique. Le FAI met d'ailleurs déjà en place des salles de dégroupage dans ses NRO afin que les opérateurs tiers puissent directement y accéder et gérer leur réseau.

A contrario, l'accord signé prévoit que l'opérateur qui aura monté la fibre dans l'immeuble sera le seul interlocuteur avec les syndicats d'immeuble et le seul capable d'en assurer la maintenance.

Un coup dur pour Free qui n'utilise pas la même technologie de déploiement et qui ne voudra sûrement pas utiliser la technologie moins pérenne que celle utilisée par les deux autres FAI. En gros, Free utilise une fibre par abonné (P2P), quand les autres préfèrent souvent utiliser une fibre pour plusieurs abonnés (GPON). Sans fibre dédiée, l'internaute rencontrera les mêmes problèmes qu'avec l'ADSL et pourra voir son débit dépendre de celui des voisins... Pas de quoi diminuer les guerres de voisinages... C'est M. Courbet qui va être content ;-)

Source : *Les Echos*

Télévision

LA MEILLEURE OFFRE TÉLÉ DEPUIS...

Une petite mise à jour concernant les nouvelles chaînes internationales disponibles depuis mardi. Il était annoncé une vingtaine de chaînes supplémentaires, puis depuis, 14 nouvelles chaînes sont apparues, soit au final 34 chaînes en plus qui sont venues rejoindre Freebox TV. Trente-quatre nouvelles chaînes dont 21 gratuites et 13 autres payantes. Cela amène à 290 le nombre total de chaînes disponibles sur Freebox TV (152 gratuites et 139 payantes). L'offre TV de Free devient, et de loin, la plus fournie, tous FAI confondus !



Un récapitulatif détaillé des 34 nouvelles chaînes est visible ici : <http://www.universfreebox.com/article6154.html>



Matériel

MOTOROMAX

Aussi surprenant que cela puisse paraître, c'est un spécialiste de la téléphonie mobile qui deviendra le premier à fournir une clé USB WiMax, qui permettra à votre ordinateur de se connecter au Très Haut Débit sans fil. Dans un premier temps annoncée aux Etats-Unis, la clé «USBw 100 WiMAX adapter» sera compatible avec les réseaux 2.3GHz, 2.5GHz ou 3.5 GHz. Disponible avant la fin de l'année, son prix n'a cependant pas encore été fixé.

Source : <http://www.engadget.com/2008/09/23/motorola-announces-usbw-100-wimax-adapter/>